

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES HABITABLE 2021-2024

INSTRUCTIONS DE COURSE DEFI AZIMUT-LORIENT AGGLOMERATION Edition 2021

Du 14 au 19 septembre 2021

Création Azimut, Organisé par la SAS Défi-Suroît marque Défi-Azimut
Organisation maritime Centre Nautique de Lorient (CNL)

Les concurrents devront respecter les règles sanitaires en vigueur à terre

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1. REGLES

- 1.1. L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2. Les règles de Classe IMOCA 2021.
- 1.3. Les RSO 2021 - 2022 en vigueur (Réglementations Spéciales Offshore World Sailing) quand elles s'appliquent catégories 2.
- 1.4. La partie B, section II du RIPAM (COLREG) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV, entre l'heure du coucher du soleil et celle du lever du soleil précisées en **ANNEXE 4 – INFORMATIONS DIVERS**
- 1.5. En application de la Régulation 20 du WS – Code de la Publicité, Les bateaux devront porter la publicité choisi et fournie par l'organisation.
- 1.6. En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1. Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1. Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé au PC presse du Défi Azimut.
- 3.2. Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal **VHF 77**.

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1. [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1. Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au niveau de l'accès ponton.
Mât arborant un pavillon AZIMUT.
- 5.2. Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 90 minutes après l'affaler de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1. Le DEFI AZIMUT – LORIENT AGGLOMERATION se décline en trois épreuves.
- Les **RUNS AZIMUT** (en équipage) (grade 5a)
 - Les **48H AZIMUT** (en double +1 Médiaman) (grade 4)
 - Le **TOUR DE GROIX AZIMUT** (grade 5a)

Le mardi 14 septembre 2021

11h00 : Briefing Sécurité pour les pilotes des bateaux accompagnateurs
17h00 : **Présence de tous les IMOCA au port de Lorient La Base**
18h00 : **Événement d'ouverture** (Présence des skippers) à la Cité de la Voile Eric Tabarly
suivi de la **soirée Azimut à l'Espace Muséo** de la Cité de la Voile

- 6.2. Les courses sont prévues selon le programme suivant :

Le mercredi 15 septembre 2021

RUN AZIMUT – CHRONO EN EQUIPAGE

Les " **RUNS AZIMUT** " se courent avec un équipage de 8 personnes maximum, dont une personnalité prévue par Azimut.
La direction de course pourra modifier le nombre d'équipiers en fonction des conditions météorologiques ou sanitaires.
Une liste d'équipage sera remise à l'organisation du Défi Azimut **au plus tard le mardi 14 septembre 2021 à 12h00 (Annexe 6).**

10h00 : **Briefing Général des épreuves** à la Cité de la Voile Eric Tabarly (Ouvert à la presse).
10h45 : Questions / réponses à la Cité de la Voile Eric Tabarly.
11h00 : Echange presse skippers dans la Cité Voile Eric Tabarly.
14h00 : **Départ du port.**
15h30 : Mise à disposition du comité de course pour 2 à 4 tentatives par concurrent.
18h00 : Fermeture de la ligne des runs.
19h00 : **Remise des prix du Run.** Présence obligatoire des skippers.

Le jeudi 16 septembre 2021

48H D'AZIMUT – EN DOUBLE

Les **48H D'AZIMUT** se courent en double (parcours d'environ 500 milles nautiques).
Un médiaman doit-être présent. Il ne peut participer à la performance du bateau.
Le médiaman devra avoir été agréé par une commission composée de membres de l'Imoca et du Défi Azimut.
Une liste d'équipage sera remise à l'organisation du Défi Azimut. Au plus tard le mardi 14 septembre à 12h00 (Annexe 6).

10h00 : **Briefing des 48H d'Azimut** à la Cité de la Voile Eric Tabarly
12h30 : **Départ du port**
14h00 : **Mise à disposition du comité de course.**

Le parcours sera élaboré par la direction de course, en fonction des conditions météorologiques, il sera disponible au plus tard le mercredi 15 septembre 2021 à 10h00.

Le samedi 18 septembre 2021

Arrivée des IMOCA

10h00 à 16h00 : repas des navigants des 48H (communication à venir).

20h00 : Soirée IMOCA – AZIMUT (inter-team sur invitation).

Le dimanche 19 septembre 2021

TOUR DE GROIX AZIMUT – EQUIPAGE (Record détenu par Vincent Riou en 1h 08' 10 ")

Le chrono se court en équipage de 8 personnes maximum dont une personnalité prévue par Azimut.

Une liste d'équipage sera remise au secrétariat de l'organisation du Défi Azimut.

Au plus tard le vendredi 17 septembre avant 12h00(Annexe 6).

10h00 : livraison des paniers repas sur chaque bateau par Azimut pour l'équipage.

11h00 : **départ du port.**

13h00 : Mise à disposition du comité de course pour le tour de Groix Azimut.

17h00 : **Remise des prix du Défi Azimut** (Podium CNL).

La présence des skippers est obligatoire à la remise des prix.

- 6.3. Le dernier jour de régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

7. PAVILLONS DE CLASSE

- 7.1. *Le pavillon de la classe est le pavillon de classe IMOCA Globe Series*

8. ZONES DE COURSE

- 8.1. L'emplacement des zones de course est défini en *ANNEXE 2 - ZONES DE COURSE*.

9. LES PARCOURS

- 9.1. *Les parcours sont décrits en ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, la longueur indicative des parcours.*
- 9.2. *Parcours 48h Azimut : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).*
- 9.3. Pointage officiel à une marque : Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en *ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS* (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en *ANNEXE 5 - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE*.
- 9.4. *Les parcours, les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS.*

10. MARQUES

- 10.1. Les marques de départ, de parcours, de dégagement, de changement de parcours et d'arrivée sont précisées dans l'*ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS*.
- 10.2. Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

- 10.3. Marque manquante : en l'absence avérée d'une marque de parcours du système de balisage, et en l'absence d'un bateau arborant un "pavillon M", les skippers devront passer la position géographique de cette marque en "Latitude et longitude", référencée dans les documents nautiques officiels du SHOM. Ils devront passer cette position conformément aux dispositions de la RCV 28.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

- 11.1. Les zones considérées comme des obstacles les zones interdites à la navigation (définies dans les documents nautiques). Les zones de protections autour des bateaux de plongeurs et toutes zones interdites à la navigation par les IC. Il est de la responsabilité des skippers de connaître les zones interdites ou réglementées.
Voir cartes marines SHOM des zones de parcours : 7031 ; 7032 ; 7138 ; 7139 ; 7140 et AVURNAV locaux

12. LE DEPART

- 12.1. La description de la ligne de départ est donnée en **ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS**
- 12.2. 48H D'AZIMUT et LE TOUR DE GROIX AZIMUT :
Les départs sont donnés en application de la RCV 26 modifiée comme suit :

Signal	Pavillon et Signal sonore	Minutes avant le départ
Avertissement	Pavillon IMOCA et 1 signal sonore	8
Préparatoire	Pavillon "P" ou "I" et 1 signal sonore	4
Minute	Amené du pavillon "P" ou "I" et 1 long signal sonore	1
Départ	Amené du pavillon IMOCA et 1 signal sonore	0

- 12.3. Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF **77**, au plus tôt 1 minute après le signal de départ. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).
- 12.4. Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **20 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT PARCOURS, REDUCTION OU ANNULATION D'UNE COURSE

- 13.1. Dans les cas prévus par les RCV 32.1 et en application de la RCV 90.2© :
Le comité de course pourra réduire, modifier un parcours ou annuler une course en cours.
La direction de course ou le comité de course pourront être amenés à formuler des directives spécifiques auxquelles les skippers devront se conformer. Ces notifications ou directives seront transmises aux skippers par VHF ou Iridium ou téléphone GSM, ou WhatsApp par la direction de course qui devront en accuser réception. Les skippers devront alors se conformer aux consignes verbales.
Une réduction ou modification du parcours pourra se faire à une marque de parcours prévue aux présentes instructions de course ou à une ou des marques virtuelles positionnées en longitude et latitude ceci modifie les RCV 32 et 33.

14. LES ARRIVEES

- 14.1. La description des lignes d'arrivée est donnée en **ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS**
- 14.2. [DP] Si le comité de course est absent quand un bateau finit, le bateau doit déclarer au comité de course son heure d'arrivée et sa position par rapport aux bateaux à proximité, à la première occasion raisonnable.

- 14.3. [DP] Les concurrents devront s'annoncer au bateau comité arrivée du Défi Azimut pour la course des 48 H AZIMUT **au moins 5 milles** avant de franchir la ligne d'arrivée sur le canal **VHF 77**

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1. La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.
- 15.2. Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.
- 15.3. Une infraction aux RCV à l'exception des règles du chapitre 2 et des RCV 28 et 31 pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre d'inscrits à la disqualification.

16. TEMPS LIMITES

48H D'AZIMUT

La fermeture de la ligne d'arrivée sera le samedi 18 septembre 2021 à 23H00.

17. RECLAMATIONS ET DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1. Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 90 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2. Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé près du chapiteau.
- 17.3. Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située près du chapiteau. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4. Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).
- 17.5. Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :
- Départ : Bateaux en attente
 - Règles de sécurité.
 - Publicité.
 - Bateaux accompagnateurs.
 - Évacuation des détritrus.
 - Limitation des sorties d'eau.
 - Communication radio et téléphone.
 - Équipement de plongée et housses sous-marine de protection.
- 17.6. Le dernier jour de la régata, une demande de réparation ou de réouverture d'instruction doit être déposée :
- a. Dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture d'instruction a été informée de la décision la veille.
 - b. Pas plus tard que 30 minutes après que la partie demandant la réouverture a été informée de la décision ce même jour ou pour une demande de réparation après que la décision a été affichée.
- Ceci modifie les RCV 66 et 62.2

18. CLASSEMENT

Il y aura 3 classements officiels :

- = Les RUN AZIMUT
- = LES 48H AZIMUT
- = Le TOUR DE GROIX AZIMUT

Un prix spécial sera remis au Médiaman qui aura recueilli le plus de votes des internautes.

19. REGLES DE SECURITE [DP] [NP]

- 19.1. Avant chaque épreuve, chaque bateau doit se manifester au comité de Course ou à la Direction de Course par VHF. Cet appel aura valeur d'émargement.
- 19.2. Un bateau qui abandonne doit le signaler à la Direction de course aussitôt que possible direction-de-course@defi-azimut.net et N° téléphone : **06 60 90 65 05**. La DC le signalera immédiatement au comité de course.
- 19.3. Le canal VHF utilisé en course est le canal **VHF 77** et une double veille du Canal VHF 16 est obligatoire pendant la course.
- 19.4. Pour les 48H AZIMUT et le TOUR DE GROIX AZIMUT, les concurrents devront allumer leur système AIS pendant toute la durée de la course (émission et réception),
- 19.5. Le port de l'équipement individuel de flottabilité est obligatoire pour toutes les personnes embarquées sur un IMOCA, dès la sortie du port, jusqu'au retour au port (ceci modifie la RCV 40).
- 19.6. Pour chaque bateau et chaque épreuve, une liste d'équipage sera remise à l'organisateur DEFI AZIMUT qui la transmettra à la DC.
- 19.7. Circulation dans les chenaux et passage de la citadelle du port de Lorient : Des contraintes existent pour la navigation dans la passe de la citadelle et dans la rade de Lorient. Ces contraintes sont précisées en *Annexe 4 – Information diverses*.
- 19.8. Nous vous préconisons d'avoir toujours à portée de vous un feu à main, ceci afin que votre repérage en cas de demande d'assistance soit le plus rapide possible.

20. REMPLACEMENT D'EQUIPIERS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1. [DP] Le remplacement d'équipiers ne sera pas autorisé sans l'approbation préalable de la DC.
- 20.2. [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du chef jaugeur IMOCA. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 20.3. La direction de course pourra modifier le nombre d'équipiers en fonction des conditions météorologiques ou sanitaires.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1. **Contrôle de jauge**
Il n'y aura pas de contrôle d'équipement. Cependant, comme il est stipulé dans le certificat de jauge IMOCA signé par le skipper, les concurrents doivent respecter scrupuleusement la jauge IMOCA.
- 21.2. **Matériel de sécurité**
Chaque bateau devra posséder à bord l'armement de sécurité requis par les réglementations en vigueur (Règles de classe IMOCA).
- 21.3. **Déclaration de voiles embarquées.**
Pour la course de 48h uniquement, les concurrents doivent déposer leur déclaration de voiles embarquées à l'organisation de course au plus tard à 11h le jour du départ.

22. BATEAUX OFFICIELS

- 22.1. Les bateaux officiels sont identifiés par des pavillons AZIMUT

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1. [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors de la zone de départ, depuis le signal préparatoire jusqu'au signal de départ ou si le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2. [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifié de la façon suivante : Pavillon AZIMUT.
- 23.3. La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. PUBLICITE

24.1. Les bateaux porteront obligatoirement un marquage Azimut, fourni par l'AO soit 2 pavillons Azimut (un de chaque côté sur les haubans) et 2 cagnards. Ils devront être portés dès le mardi 14 septembre 2021 - 18h00 jusqu'au dimanche 19 septembre 2021 à 20h00.

25. EVACUATION DES DETRITUS

25.1. [DP] Les débris devront être conservés à bord et déposés à l'arrivée dans les containers mis à disposition sur le port.

26. EMBLEMES

26.1. [DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

27. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

27.1. [DP] [NP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant toute la durée du Défi AZIMUT sauf autorisation exceptionnelle et écrite de la DC et du comité de course.

28. EQUIPEMENTS DE PLONGEE ET HOUSSES SOUS MARINE DE PROTECTION

28.1. [DP] [NP] Leur utilisation sera liée à la réglementation locale (zone portuaire, etc.).

29. ASSISTANCE

29.1. Le routage est interdit.

30. PRIX

30.1. La remise des prix des runs se tiendra en fin de la journée des runs, le mercredi 15 sept à 19h00 ;

La remise des prix des 48h00 et du tour de Groix se tiendra le dimanche 19 septembre 2021 à 17h00.

Le lieu : sur les quais de Lorient La Base (Podium Atlantic CNL)

31. DECISION DE PARTICIPER

31.1. La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ ou corporel)

Direction de Course : Sylvie VIANT direction-de-course@defi-azimut.net
Assistant Direction : Hubert LEMONNIER direction-de-course@defi-azimut.net
Président du Comité de Course : Gilles BRICOUT (gilles.bricout@orange.fr)
Président du Jury : François LOZACHMEUR (françois.lozachmeur@orange.fr)

ANNEXE 1 - POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE.

Le Comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques précisées en **ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS** » (ceci modifie la RCV 32).

Si un bateau du Comité de course arborant le « 2ème substitut » et le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de Course) se tient près d'une des marques précisées ci-dessous, l'ensemble marque et bateau Comité constitue une porte où un pointage officiel des concurrents est effectué.

Si une porte virtuelle est définie par deux points dans la course, un pointage officiel des bateaux sera effectué avec les balises de positionnements Yellow Brick, les bateaux devront passer cette porte en respectant les côtés requis et continuer leur course. La ou les portes seront précisées en annexe parcours.

Les concurrents devront passer cette porte et continuer leur course.

Si par la suite, le Comité de course décide d'interrompre la course, il arborera les pavillons « S sur H » accompagnés de deux signaux sonores et, si nécessaire, le « Pavillon de Série » des séries concernées (ceci modifie Signaux de course) signifiant « La course est interrompue et le dernier pointage officiel sera pris en compte comme ordre d'arrivée. Le comité de course confirmera, ces indications par V.H.F. ou tout autre moyen de communication, téléphone, mail ou WhatsApp.

La course des 48H d'Azimut pourra être raccourcie pour des raisons météorologiques. Si le comité décide une modification de parcours ou une interruption de course la communication se fera par mail, WhatsApp ou téléphone, alors, l'utilisation des signaux du bateau comité ne sera pas obligatoire.

Tout événement susceptible de donner lieu à réclamation survenant après le dernier pointage officiel ne pourra être pris en compte, et aucun bateau ne pourra être pénalisé, sauf en conséquence d'une action selon une règle fondamentale ou selon la RCV 69. »

Liste des marques où un pointage officiel peut être effectué :

Positions GPS données pour information.

Cardinale Sud des Chats, WGS84: 47°35,80 Nord et 3°23,50

Ouest

Cardinale Est Edouard de Cougy, WGS84: 47°37,93 Nord

et 3°23,89 Ouest

« **Waypoint Azimut 1** »

« **Waypoint Azimut 2** »

ANNEXE 2 - ZONES DE COURSE

(La position GPS est le point central de chaque zone de départ - pour information)

La zone de départ et d'arrivée des **Runs AZIMUT** sera situé dans les Coureaux de Groix.
Ci-dessous position donnée à titre indicatif du centre de la zone.

WGS84 : 47°39.500 N / 003°23.00 W

La zone de départ des **48H D'AZIMUT** sera située :
soit dans les Coureaux de Groix

WGS84 : 47°39.500 N / 003°23.00 W,

soit au sud-ouest de la pointe du Talud

WGS84 :47°41.00 N / 003°30.00 W

Le choix de la zone de départ sera annoncé en même temps que le parcours

L'arrivée des **48H D'AZIMUT** sera située au sud-ouest de la pointe du Talud

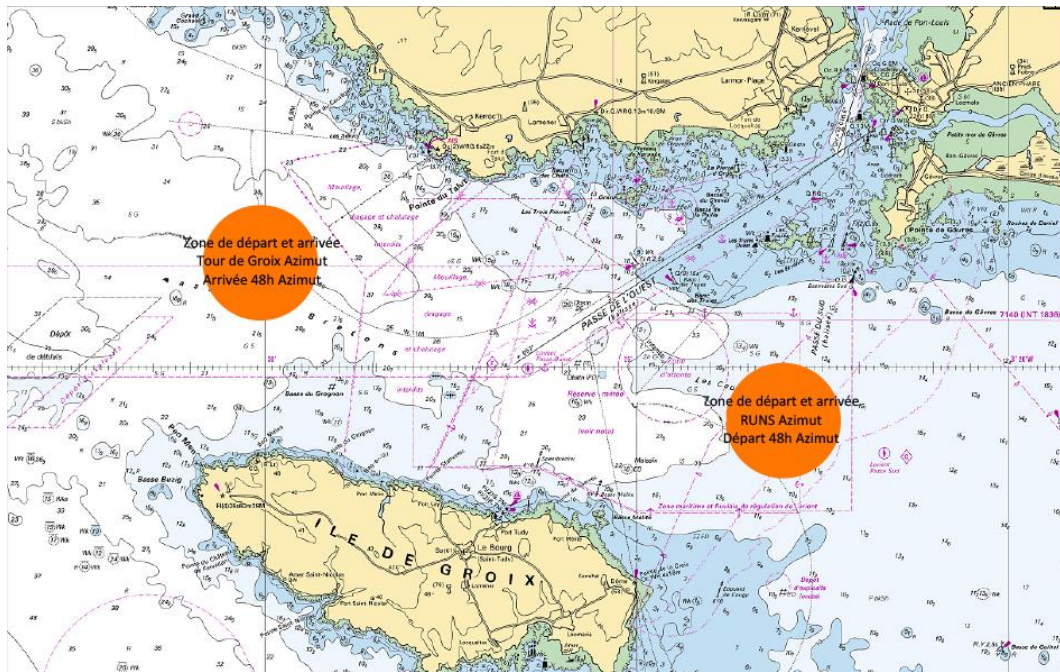
Ci-dessous position donnée à titre indicatif du centre de la zone.

WGS84 :47°41.00 N / 003°30.00 W

La zone de départ et d'arrivée du **TOUR DE GROIX AZIMUT** sera située au sud-ouest de la pointe du Talud.

Ci-dessous position donnée à titre indicatif du centre de la zone.

WGS84 :47°41.00 N / 003°30.00 W



ANNEXE 3 - DESCRIPTION DES PARCOURS

A3.1 DÉFINITION DES MARQUES DE PARCOURS :

Marque de départ : bouées jaune jumbo PLASTIMO.

Marque d'arrivée : bouées jaune jumbo PLASTIMO.

Marque de dégagement : Bouée cylindrique **ORANGE** « Lorient la Base ».

A3.2 RUN AZIMUT

Le principe est un parcours travers au vent d'une longueur d'environ 1,5 milles.

2 à 4 tentatives devraient être possibles pour chaque concurrent.

A3.2.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'ouverture de la ligne sur le bateau comité.

A3.2.2 La ligne de départ sera ouverte à partir de 15h30 et fermera à 18 heures.

A3.2.3 La ligne de départ sera matérialisée entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord. Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord. Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.

A3.2.4 La ligne d'arrivée sera matérialisée entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord. Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord. Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.

A3.2.5 Chaque concurrent devra se signaler en VHF (77) auprès du comité de course départ avant de franchir la ligne de départ du Run, le comité lui confirmera l'autorisation de prendre le départ.

A3.2.6

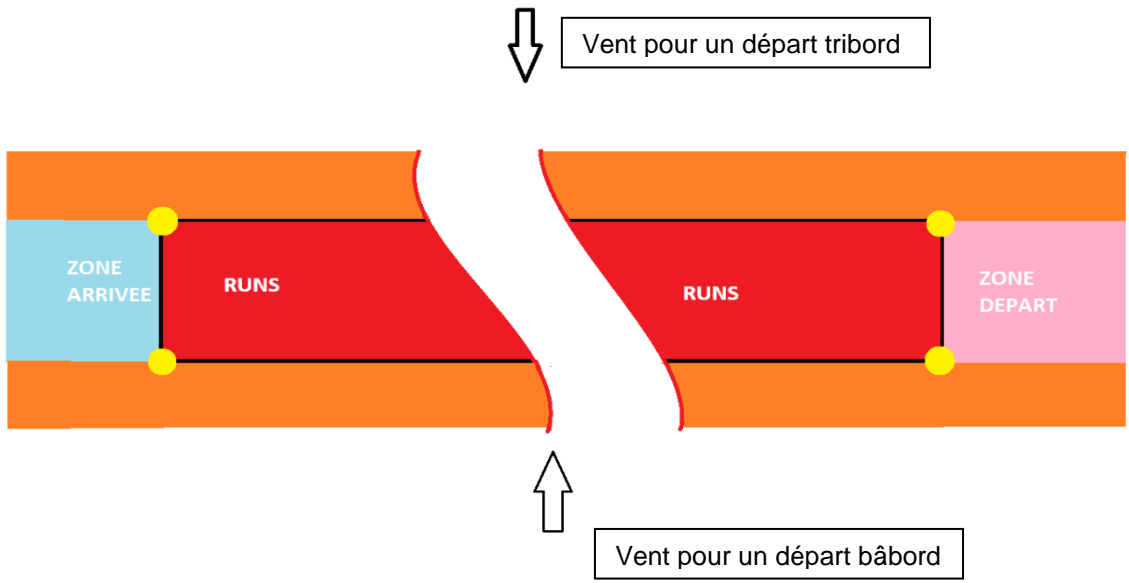
La zone Runs un rectangle ayant pour chaque angle une bouée jaune Plastimo, cette zone est réservée exclusivement au bateau qui a pris le départ, il est interdit aux bateaux à moteurs de couper cette zone.

La zone départ est une zone de 100 m de profondeur réservée au concurrent qui prend le départ, elle est interdite aux bateaux à moteurs.

La zone d'arrivée est une zone de 100 m de profondeur réservée au concurrent qui finit et dégage la ligne, elle est interdite aux bateaux à moteurs.

Les concurrents, qui souhaitent tenter un autre record, devront rejoindre la zone de départ en passant sous le vent de la zone de Runs.

Pour des raisons de sécurité (vitesse et foils) il est interdit de rentrer dans la zone de Runs, zone Départ, zone Arrivée et de s'approcher de plus de 50 M des bateaux qui sont en tentative de records.



A3.2.7 Application Mobile SURLO

Durant l'épreuve des RUNS AZIMUT les concurrents devront activer l'application de suivi

Les temps seront relevés et consultables en temps réel via l'application mobile SURLO (disponible sur Android et iOS)

Des instructions pour l'installation de l'app SURLO ainsi que des identifiants de connexion uniques seront envoyés par email à chaque concurrent la semaine précédant l'épreuve

A l'issue du briefing, des personnes de l'organisation Azimut seront disponibles pour aider les concurrents à installer et activer l'app SURLO

Une personne à bord devra s'assurer que **l'app SURLO est active et en mode «tracking» durant toute la durée de l'épreuve**

A3.3 48H AZIMUT

Un parcours est proposé en fonction de la tendance météo. La position des waypoints Azimut 1,2 et 3 peut être modifiée en fonction de l'évolution météo. Le parcours sera confirmé au plus tard le mercredi 15 septembre au moment du briefing.

A3.3.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

A3.3.2 La ligne de départ sera matérialisée entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord.

Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord.

Le bateau viseur sera positionné au plus près de la marque bâbord sur son coté bâbord

Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.

Il est interdit de passer entre la marque bâbord et le bateau viseur.

A3.3.3 Départ

Tout bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **20 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

A3.3.4 Arrivée

La ligne d'arrivée sera matérialisée :

- Entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord. Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord.
- Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.
- Par une ligne virtuelle, le samedi 18 septembre 2021 à partir de 18H00, définie par deux points correspondant à la position réelle des marques de la ligne d'arrivée. Ces deux points seront transmis au directeur de course lorsque la ligne sera en place et diffusé aux concurrents. Un pointage officiel des bateaux sera effectué avec les balises de positionnements Yellow Brick, les bateaux devront passer cette ligne en respectant les côtés requis et finir.

A3.3.5 Procédure d'arrivée

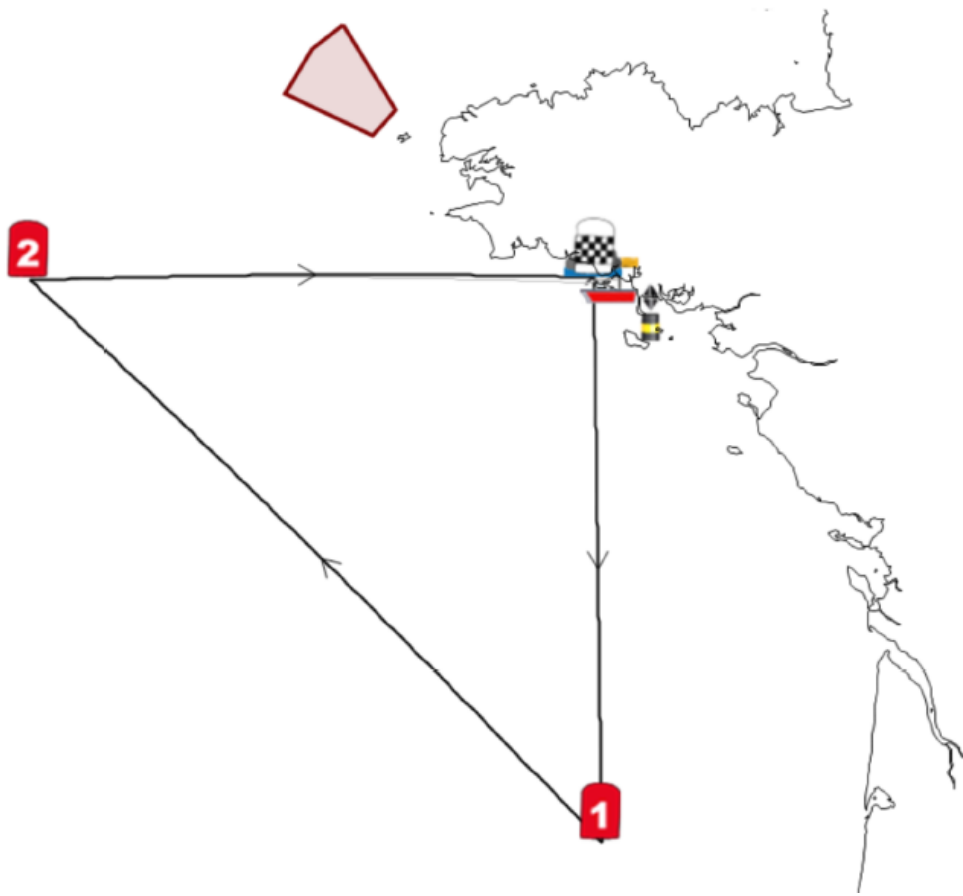
Lorsqu'il sera à une distance d'environ **5 milles** nautiques de la ligne d'arrivée, chaque skipper devra avertir le Comité de Course par VHF, sur le canal de course (77), de son prochain franchissement de la ligne. Il devra renouveler son appel jusqu'à l'accusé réception du Comité de Course.

Un auto-pointage pour l'arrivée devra être réalisé, le samedi 18 septembre 2021 après 18H00 ou en cas d'absence du bateau comité en envoyant un SMS au 06 60 90 65 05 ou par email: direction-de-course@defi-azimut.net

A3.3.6 Fermetures de la ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée sera fermée le samedi 18 septembre à 23H00.

Exemple de parcours (donné à titre indicatif)



A3.4 TOUR DE GROIX AZIMUT

A3.4.1 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

A3.4.2 La ligne de départ sera matérialisée entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord. Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord. Le bateau viseur sera positionné au plus près de la marque bâbord sur son coté bâbord

Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.
Il est interdit de passer entre la marque bâbord et le bateau viseur.

A3.4.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS (ceci modifie les RCV A4 et A5).

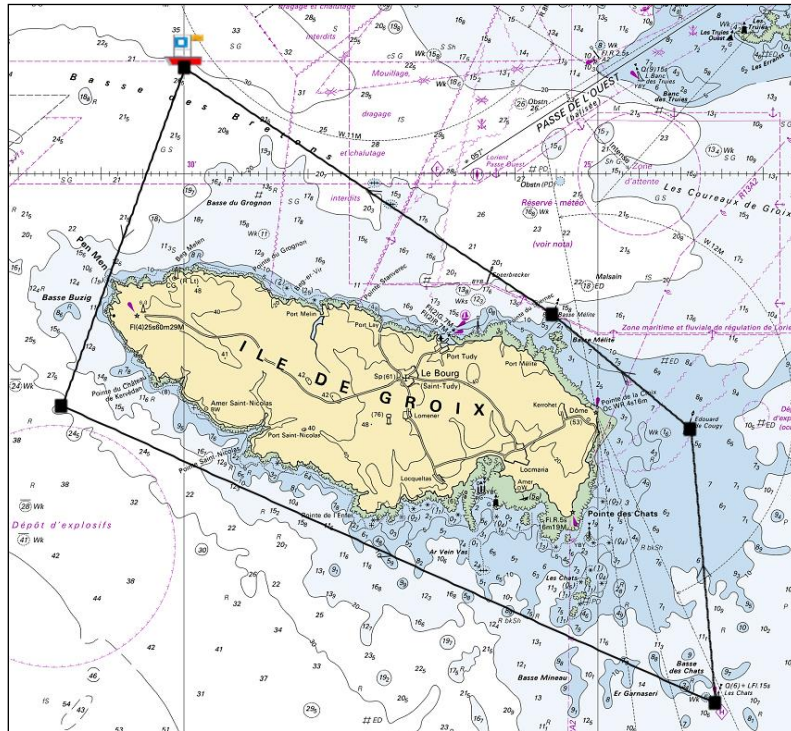
A3.4.4 La ligne d'arrivée sera matérialisée entre une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à tribord et une bouée jaune jumbo PLASTIMO à laisser à Bâbord. Le bateau comité sera positionné au plus près de la marque tribord sur son coté tribord. Il est interdit de passer entre la marque tribord et le bateau comité.

A3.4.5 Parcours.

Positions GPS données pour information

- 1- Départ
- 2- Pointe de Pen-Men à contourner à laisser à bâbord
- 3- Bouée cardinale Sud "les Chats" à contourner à bâbord *
47°35,80 Nord et 3°23,50 Ouest
- 4- Bouée cardinale Est "Edouard de Cougy" à contourner à bâbord *
47°37,93 Nord et 3°23,89 Ouest
- 5- Bouée cardinale Nord "basse Méliite" à laisser à bâbord
47°38,84 Nord et 3°25,54 Ouest
- 6- Bouée cardinale Est "Speerbrecker" à laisser à bâbord
47°39,10 Nord et 3°26,34 Ouest.
- 7- Arrivée :

* Voir ANNEXE 1 - POINTAGE
OFFICIEL À UNE MARQUE



ANNEXE 4 « INFORMATIONS DIVERSES »

HEURES DE MARÉES : heure locale

Lorient

	00h02	3,94m	45
mer.	06h05	1,99m	
15	12h53	4,07m	42
	18h55	1,86m	
	01h48	3,94m	43
• jeu.	07h37	1,98m	
16	14h22	4,25m	46
	20h24	1,69m	
	03h05	4,16m	52
ven.	08h56	1,73m	
17	15h25	4,54m	58
	21h30	1,39m	
	03h59	4,42m	66
sam.	09h54	1,40m	
18	16h12	4,82m	72
	22h21	1,10m	
	04h42	4,66m	79
dim.	10h40	1,11m	
19	16h52	5,05m	84
	23h03	0,89m	

(Heures légales à Lorient)

HEURES LEGALES LEVER ET COUCHER DU SOLEIL : heure locale

LORIENT

Date	LEVER	COUCHER
15/09/2021	07h50	20h22
16/09/2021	07h52	20h20
17/09/2021	07h53	20h18
18/09/2021	07h54	20h16
19/09/2021	07h56	20h14

NAVIGATION DANS LA RADE

Circulation dans les chenaux et passage de la citadelle :

En entrant ou en sortant de la rade de Lorient, les concurrents doivent dans tous les cas céder la priorité aux navires à propulsion mécanique prioritaires (privilégiés selon RIPAM). Il est impératif pour les concurrents de passer sur l'arrière de ces navires. En outre, au passage de la Citadelle, les concurrents doivent respecter les signaux lumineux.

Circulation dans les chenaux

Elle doit se faire aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal (règle 9 : Règlement International pour prévenir les abordages en mer).

Priorité dans les chenaux

Les navires à la voile et les navires de moins de 20 m de longueur ne doivent pas gêner le passage des navires plus importants (règle 9 b).
Un navire ne doit pas traverser un chenal si, ce faisant, il gêne le passage d'un navire important (règle 9 c).

Vitesse maximum

15 nœuds entre la tourelle des truies et celle de la jument
10 nœuds dans la rade à partir de la tourelle de la jument

Signaux au mât de la citadelle de port louis

3 feux clignotants :

Rouge : trafic prioritaire en sens opposé (laisser le passage).

Vert : trafic prioritaire dans le même sens (veiller à ne pas gêner le navire).

RECOMMANDATIONS

L'utilisation du moteur est conseillée pour éviter de tirer des bords dans la partie la plus étroite des chenaux, si vous êtes hors régates.

Tout concurrent n'ayant pas respecté ces règles de priorité et ayant gêné un navire prioritaire (privilégiés selon RIPAM) **pourra après réclamation du Directeur de course ou Comité de Course être disqualifié pour l'ensemble des courses.**

ANNEXE 5 - CONTACTS

ORGANISATION DEFI AZIMUT

Jean-Marie Corteville – 06.07.26.07.93 - corteville@azimut.net

Candice Crépeau – 06.61.83.17.97 – candice.crepeau@azimut.net

DIRECTION DE COURSE

Sylvie Viant – 06.60.90.65.05 - direction-de-course@defi-azimut.net

Hubert Lemonnier – 06.63.68.54.22 - direction-de-course@defi-azimut.net

PRESIDENT DU COMITE DE COURSE

Gilles Bricout – 06 08 58 74 13 – gilles.bricout@orange.fr

PRESIDENT DU JURY

Francois Lozachmeur - francois.lozachmeur@orange.fr

REPRESENTANT CNL

Arnaud Hillion – 06.09.80.42.87 – arnaud@cnlorient.com

Vincent Biarnes – 06.82.21.89.40 - vincent@cnlorient.com
Coordinateur Nautique Sécurité

ASSISTANCE MEDICALE DEFI AZIMUT

Docteur Yves Lambert

Tel : +33 6 88 80 19 44

Mail : amcalteam@gmail.com (la messagerie est commune à 3 médecins).

PORT DE LA BSM

Responsable du port Lorient La Base :

Julien Bothuan – 02.97.87.00.46 / 06 31 31 20 18

port-lorientlabase@sellor.com

Agent portuaire :

Marion Carn – 02.97.87.00.46

port-lorientlabase@sellor.com

RESPONSABLE PORT DEFI AZIMUT

Accueil bateaux, placement, aide à la manœuvre :

Hervé Laurent – 06.71.69.17.33

ANNEXE 6 - LISTES D'EQUIPAGE

Le défi RUNS AZIMUT

Equipage	Nom	Prénom	Date de naissance	N°de licence	Téléphone
Skipper					
Equipier 1					
Equipier 2					
Equipier 3					
Equipier 4					
Equipier 5					
Equipier 6					
Equipier 7					

Les 48H AZIMUT

Equipage	Nom	Prénom	Date de naissance	N°de Licence	Téléphone
Skipper					
Co-skipper					
Media Man					

Le TOUR DE GROIX AZIMUT

Equipage	Nom	Prénom	Date de naissance	N° de Licence	Téléphone
Skipper					
Equipier 1					
Equipier 2					
Equipier 3					
Equipier 4					
Equipier 5					
Equipier 6					
Equipier 7					